Message relatif à l'acquisition d'un véhicule communal

1. Présentation du projet

Le véhicule, jeep Toyota Hilux, utilisé actuellement par le service de l'édilité est en service depuis 2004, soit depuis 22 ans.

Compte tenu de son ancienneté et de son état général, celui-ci arrive aujourd'hui au terme de sa durée d'utilisation. Les réparations nécessaires à son maintien en état de fonctionnement seraient conséquentes et représenteraient un investissement important, sans pour autant garantir sa fiabilité à moyen terme.

Afin de garantir le bon fonctionnement des activités du service de l'édilité, de limiter les coûts d'entretien et de disposer d'un véhicule fiable et adapté aux besoins quotidiens, il est proposé de procéder à l'acquisition d'un nouveau véhicule.

Dans un souci de durabilité et de respect de l'environnement, le Conseil communal souhaite remplacer ce véhicule par un nouveau véhicule électrique. Plusieurs offres ont été sollicitées auprès de fournisseurs et le véhicule Toyota Hilux, du Garage de l'Escale SA, a été retenu.

2. Budget détaillé

Sur la base de l'offre du 19 août 2026, le budget se présente comme suit :

Poste	Montant HT (CHF)
Toyota Hilux Double Cab, pick-up 59 KWh	57'000.-
Pont basculant 3 côtés	13'000.-
Total TTC	**70'000.-**

3. Proposition du Conseil communal

Le Conseil communal sollicite de l'Assemblée communale l'octroi d'un crédit d'investissement de **CHF 70'000.- TTC**, destiné à l'acquisition d'un véhicule Toyota Hilux pour le service de l'édilité.

Le financement sera assuré par les fonds propres de la Commune et/ou par emprunt.

Au nom du Conseil communal :

Le Secrétaire communal

Frédéric Mauron

COMMUNE GRANGES-PACCOT

Le Syndic

Jean-Louis Barras